

À Paris, le 4 février 2025

Extension du Prêt à Taux Zéro : Tant attendu enfin adopté !

La Fédération Française de la Construction se félicite de l'adoption du Prêt à Taux Zéro dans le PLF 2025.

« La nouvelle version du PTZ est une bouffée d'air pour nombre de nos concitoyens et remet à égalité l'ensemble de nos territoires y compris ruraux et périurbains ! Avec cette décision, la maison individuelle sera au cœur de la reprise du secteur de la construction neuve ! » indique Damien Hereng.

La Fédération tient particulièrement à saluer l'engagement de Valérie Létard, Ministre déléguée au logement, pour sa clairvoyance et sa persévérance à faire adopter un PTZ pour tous les territoires et pour toutes les formes d'habitat !

Damien Hereng, président de la FFC.

À propos de la FFC :

La Fédération Française des Constructeurs de maisons individuelles est la seule fédération indépendante et 100 % CMI, c'est-à-dire regroupant uniquement des constructeurs respectueux de la loi du 19 décembre 1990. Fondée en 1993, elle a pour vocation de promouvoir la maison individuelle en secteur diffus, de représenter et défendre la profession, tout en ayant à l'esprit la protection du consommateur essentielle au regard de 80 % des Français plébiscitant ce type d'habitat.

www.fcmi.com